L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI MATIN, 4 MAI 1870. — 43me Année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI MATIN, 4 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—tous les droits, titres, etc., au terme restant du bail de deux magasins en briques, à deux étages, et leurs dépenses, No .. de la rue de la Vieille-Levée, entre Douane et Bienville.

Par Eug. Tourné, au Importers' Warehouse, en face au fleuve, rue Poeyfarre, entre Canal et ...—26 caisses eaux minérales françaises et allemandes. De plus, 132 futailles vins d'Espagne, Sherry doux et sec, garnacha, [illegible], Burgundy, etc.

Par J. Dejan Jr., à sa salle de ventes, rue Gravier, No 152—Un assortiment de meubles et des pianos.

Par Hoffman, Marks & Co., au No .. de la rue de Chartres—marchandises sèches et lingerie.

Par G. Léonmont, au No .. de la rue de Chartres—Habillements, chapeaux, chaussures et articles de toilette.

Par Louis Stern & Bros., au No 16 de la rue de Chartres—habillements, chapeaux, chemises, etc.

Par O. Valetin, sur la Levée, au pied de la rue Canal—patates.

ATTENTION!!

Le shérif procédera, aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, à l'adjudication du terme restant du bail d'une maison No .. rue de la Vieille-Levée, entre les rues de la Douane et Bienville, Deuxième District, dernièrement occupée par R. Sturzenegger. Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

ATTENTION!!

Aujourd'hui, à 10 heures et demie, au Importers' Bonded Warehouse, vente à l'encan de 15.. caisses vins d'Espagne importées directement pour la maison P. Casacha; aussi 26 balles [illegible] vins, bière et eaux minérales; aussi 25 caisses eaux minérales françaises et allemandes. Voir les catalogues au bureau de l'encanteur Eugène Tourné.

Habits, Chapeaux et Linge fait.—Aujourd'hui, mercredi, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan de la rue de Chartres, No 16, MM. Louis Stern & Bros. vendront, sans limite ou réserve, un grand assortiment d'habits pour hommes, jeunes garçons et enfants, des chemises avec devants en toile et une riche variété de chapeaux pour la saison. Tous ces articles viennent des meilleures maisons de confection du Nord et ont été choisis avec soin pour le commerce de la ville et de la campagne. Nous invitons les marchands à ne pas manquer cette occasion de renouveler leurs stocks à bon marché, car tout article devra être adjugé à tout prix.

175 balles de Verrerie à vendre.—Voir l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

THÉÂTRES.

Aujourd'hui, mercredi:
ACADÉMIE—Pluton ou la Lyre Magique.
CIRQUE NOYES.—Coin Canal et Villeré.

THÉÂTRE DE L'OPÉRA.—La saison théâtrale s'est terminée, hier soir, par une brillante représentation de *Rigoletto*. Les artistes ont tous été vivement applaudis. L'on a fait bisser l'admirable quatuor du troisième acte.

Les portes de l'Opéra se rouvriront demain pour la représentation de *Frou-Frou*, donnée à son bénéfice Mme Gay-Chevé. Nous sommes heureux d'apprendre que le nombre de loges sont déjà retenues et tout fait présager le succès de cette soirée. Les prix des places sont ceux du dimanche. Le spectacle commencera à sept heures et demie.

On nous informe que Mlle Marguerite Olliers, MM. Gilbert Frèche et Delavallier se proposent de donner une représentation au Théâtre-National. Le jour n'est pas encore fixé; ce sera samedi ou dimanche. Nous en reparlerons.

GRAND BAL PARÉ DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE.—Samedi prochain, les portes de l'Institut s'ouvriront le soir, encore une fois, pour une de ces charmantes fêtes comme sait en organiser la Société Française de la Nlle-Orléans. Il y aura foule, nous n'en doutons pas, à ce bal qui clôra dignement la saison des plaisirs. Tous les amis de la vieille gaieté française, tous ceux qui ont à cœur de soutenir une institution si éminemment utile, se donneront rendez-vous à l'Opéra.

Le restaurant et la buvette ont été confiés au colonel Dumonteil, qui veillera, avec sa ponctualité et son tact habituels, à ce que les approvisionnements en comestibles et rafraîchissements soient au grand complet et de qualité à satisfaire les consommateurs. Si le temps est favorable, nous croyons que le bal du 7 mai éclipsera tous ses devanciers.

CE QU'ON PEUT FAIRE AVEC DIX CENTS.—On imaginera qu'avec dix cents [illegible] de combustible on peut transformer en beau pain tout un baril de farine et en même temps à la broche un dindon et un beau rôti de bœuf de douze livres. Eh bien! tout cela a été accompli avec facilité devant des centaines de visiteurs, samedi dernier, à la foire, par le fourneau "Stewart". Économie, durée et propreté, telle est la devise choisie pour ce fourneau de cuisine et qu'il justifie pleinement.

LE WESTERN HOME.—La seconde épreuve des fourneaux de cuisine a eu lieu vendredi à la Foire, pour décider des mérites de ces fourneaux consommant du charbon. Cette épreuve a été très vive, et elle a attiré une grande foule de spectateurs qui en ont suivi l'issue avec presque autant d'intérêt que les concurrents eux-mêmes. Le premier pain sorti, bien cuit et appétissant, provenait du fourneau "Western Home", exposé par A. Weinau, rue Peters Nos 68 et 70, et il a été accordé le premier prix, le pain ayant été sorti de quinze à soixante quinze minutes plus tôt que celui de ses concurrents. Ce fourneau est manufacturé par la maison ancienne et bien connue de Fuller, Warren & Co. de Troy, New-York, et il a obtenu la médaille d'or à St-Louis où il se vend sur une grande échelle. Ce fourneau fonctionne bien, consume très peu de combustible, et cuit d'excellent pain.

JARDINS-ÉVENTAILS.—MM. Pierre et Dupuis, horticulteurs, No 298 rue Kerlérec, ont exposé aux Fair Grounds un Jardin-Éventail qui a excité l'admiration des visiteurs. Rien de plus charmant que ce petit parterre de quelques pieds carrés formé de plusieurs caisses de diverses grandeurs, réunies selon un plan arrêté d'avance et offrant en raccourci le spectacle d'un magnifique jardin anglais. Le choix et la disposition des plantes, la fraîcheur du gazon, le dessin des allées, tout concourt à faire de cette gracieuse miniature une véritable œuvre d'art. Il va sans dire que le premier prix a été décerné à MM Pierre et Dupuis. Ces intelligents jardiniers ont déjà reçu nombre de commandes de ces Jardins-Éventails qu'ils savent varier avec infiniment de goût dans les limites les plus étroites. La cour la plus petite peut maintenant être transformée en élégant parterre.

PHOTOGRAPHIES ET BEAUX-ARTS.—Autrefois les portraits de famille étaient un luxe que les gens riches pouvaient seuls se permettre. L'art de Daguerre les a mis à la portée de tous. Les perfectionnements apportés à la science ne suffisent pas pour l'exécution artistique des portraits photographiés, il faut encore l'habileté, le tact, le goût de l'opérateur. Nous pouvons assurer qu'on trouvera toutes ces conditions réunies chez M. W. Washburne, rue du Canal, No 113.

ASSESSMENTS Nos 12 et 13.—Association d'Assistance et de Bienfaisance Mutuelle d'Assurance sur la Vie de la Louisiane. Voyez dans les colonnes d'annonces l'avis relatif à la mort d'Emile Bloch et de Geo. H. Meek.

LA POUDRE LABORÉ est le purgatif végétal le plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. Ce médicament réussit là où tous les autres échouent; et par les merveilleuses cures qu'elle a produites, la Poudre Laboré est placée, depuis longtemps, au premier rang des médicaments indispensables dans les pays chauds.

A vendre dans les principales pharmacies de la ville et de la campagne.

Dépôts: chez Ball, Lyons & Co, 40 et 42 rue du Camp; Ducongé, 39 rue de Chartres, et A. Griffo, pharmacien, 205 rue Royale.

Il n'est pas étonnant que les hommes [illegible] l'éloge de la machine à coudre à points [illegible] de Willcox & Gibbs, que les poètes, les orateurs, les théologiens, les philosophes, &c., parlent de son influence sur les intérêts sociaux et la destinée de la femme. A vendre par M. S. Hedrick, 97 et 119 de la rue du Canal.

"Carte Blanche de Bouché Fils & Cie." Vredenburgh & Co., agents.

[illegible] la fameuse machine à coudre [illegible] & Baker. Elle [illegible] et est garantie pour cinq ans [illegible] rue du Canal, 182.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DES MARCHANDS.—Cette compagnie dont la prospérité n'avait jamais été aussi brillante qu'aujourd'hui, vient d'élire pour l'année courante, une liste de directeurs qui sauront maintenir cette prospérité, car ce sont tous des propriétaires et hommes d'affaires habiles, bien décidés à gouverner les intérêts de la compagnie comme les leurs propres. Nous en voyons la preuve dans le maintien de Mr. Paul Fourchy à la présidence et de Mr. S. W. Nott au secrétariat. Ces deux officiers très certainement ne laisseront pas péricliter les affaires de la compagnie. Ils ont une aptitude à laquelle le public rend hautement hommage.

LA MANUFACTURE DE GLACE LOUISIANAISE.—La manufacture de glace louisianaise est, maintenant, en mesure de fabriquer de la glace sur une très grande échelle et fournir à tous les besoins de la consommation de la Nouvelle-Orléans et des régions environnantes. On verra par un avis de Mr Wm. T. Hepp, président, que le secrétaire, M. D. Pochelu, a été autorisé par le conseil de direction à conclure, au nom de la compagnie, des contrats d'une année pour fournir de la glace aux acheteurs. L'annonce contient les prix de vente en gros et en détail et les adresses où l'on peut soit se procurer de la glace, soit laisser des ordres.

Union de la Presse Louisianaise.

A une assemblée des membres de cette association, qui a eu lieu aujourd'hui, à l'Hôtel St-Charles, les membres dont les noms suivent ont été élus à l'unanimité comme officiers pour l'année courante:

Président—Daniel Dennett;
Vice-Président—E. Lefranc;
Secrétaire et Trésorier—Wm. M. Burwell.
Comité Exécutif—M. F. Bigney, C. Ward, F. Limet, P. M. Baker, L. E. Marchand, J. T. Daves, S. T. Grisamore et Henry J. Hyams.

(Attesté) WM. M. BURWELL, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, Lne, 2 mai 1870.

CONVENTION D'ÉTAT DE LA PRESSE CONSERVATRICE.

Résolution.

Résolu, Qu'un "Conseil de Commissaires de l'Etat du Parti du Peuple de la Louisiane" qui consistera en neuf citoyens de cet Etat, soit nommé par le Président de cette Convention. Ces nominations devront être faites et annoncées d'ici au premier lundi de mai courant.

Conformément à la résolution ci-dessus, j'ai, aujourd'hui, nommé pour former le "Conseil d'Etat des Commissaires du Parti du Peuple de la Louisiane" les personnes ci-après désignées:

G. A. Breaux, C. Cavaroc, W. B. Schmidt, Wm. M. Burwell, E. North Cullum,—d'Orléans;
James O. Fuqua,—d'Est-Bâton-Rouge;
Daniel Dennett,—de Ste-Marie;
W. T. Hall,—de Morehouse;
Sosthène Thériot,—de St-Jacques.

Le "Conseil des Commissaires" ci-dessus remplira leurs fonctions comme tels jusqu'à ce que leurs successeurs soient choisis par le Peuple en général dans tout l'Etat, conformément aux clauses du plan d'organisation adopté comme guide du "Parti du Peuple" en cet Etat, lequel plan a été adopté à la Convention de la Presse Conservatrice.

Dans le cas de vacances qui pourraient survenir au "Conseil des Commissaires," un quorum des membres est, par le présent, autorisé à suppléer aux dites vacances.

C. WARD,
Président de la Convention d'Etat de la Presse Conservatrice.
Nouvelle-Orléans, Le, 2 mai 1870.

FRANCE.

Le *Journal officiel* publie trois décrets, en date du 14 avril 1870, portant que:

M. Emile Segris, député, ministre de l'instruction publique, est nommé ministre des finances, en remplacement de M. Buffet, dont la démission est acceptée.

M. Emile Ollivier, député, garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, est chargé de l'intérim du ministère des affaires étrangères, en remplacement de M. le comte Daru, dont la démission est acceptée.

M. Maurice Richard, député, ministre des beaux-arts, est chargé de l'intérim du ministère de l'instruction publique.

Nous lisons dans la *Liberté*:

La reconstitution du cabinet est donc ajournée; mais, il ne faut pas se faire illusion: le cabinet est disloqué, et la crise couve sous la cendre des intérims; la démission de M. de Talhouët après le plébiscite est déjà annoncée par ses amis comme certaine.

Les partisans du régime parlementaire doivent comprendre que la crise provoquée par la retraite de MM. Buffet et Daru rend désormais difficile, pour ne pas dire impossible, la formation d'un ministère réunissant toutes les fractions de la majorité, qui a pour programme de concilier la liberté avec l'Empire: c'est sur le terrain des principes, et non sur l'accord des personnalités,—accord toujours éphémère,—qu'il faudra reconstituer le prochain cabinet.

Le Corps législatif s'est prorogé hier jusqu'au jeudi qui suivra le vote du plébiscite. Cette prorogation a été consentie par la Chambre, à la majorité de 194 voix contre 62. Ce dernier chiffre indique que le centre gauche, en cette occasion, s'est séparé du ministère et a voté contre lui. En tête de la liste des députés qui se sont opposés à la prorogation, nous trouvons le nom du marquis d'Andelarre, président de la réunion du centre gauche.

M. Ollivier a expliqué avec beaucoup de franchise les motifs qui ont porté le cabinet à prendre l'initiative de cette proposition: le gouvernement croit qu'il est dans le vœu de la plupart des députés de se trouver au milieu des populations au moment du plébiscite; il attache une très grande importance à ce que ceux qui ont été honorés du mandat législatif puissent aller au milieu des populations pour rendre témoignage de la valeur de la réforme qui s'accomplit.

Cette prérogative permet aux députés de toute nuance de se rendre au milieu des populations qui les ont élus et de les passionner pour ou contre le plébiscite, puisque de part et d'autre on se prépare à déployer une "activité dévorante."

M. Jules Favre croit au contraire que le gouvernement, en prorogeant la Chambre, n'a qu'un but: se débarrasser du contrôle du Corps législatif pendant le vote du plébiscite! On ne paraît pas comprendre à l'extrême gauche que l'opposition érigée en système ne produit souvent dans la bouche des hommes les plus autorisés que des sophismes sans valeur.

Le *Français* publie la lettre suivante, que lui a adressée M. le marquis d'Andelarre:

Paris, 14 avril 1870.

Monsieur le rédacteur,

Les journaux ont tellement défiguré la conversation que j'ai eu l'honneur d'avoir avec l'empereur, que je renonce à demander la rectification des articles qu'ils ont publiés à ce sujet.

Je me bornerai à dire que si je n'ai pas réussi à convaincre l'esprit de l'empereur, si je n'ai pu obtenir son consentement au retranchement d'une disposition que regrettent profondément mes amis et moi, je suis sorti de l'audience de l'empereur assuré qu'il n'y a chez lui ni regret, ni souvenir en arrière; convaincu plus que jamais de sa volonté ferme et absolue de faire triompher le gouvernement parlementaire dont il ne faut pas l'oublier, il a replacé la première pierre le 24 novembre 1869; confiant dans le rétablissement plus ou moins prochain de la situation du 2 janvier dernier, qui n'a pas cessé, malgré les mauvais jours que nous venons de traverser, d'être l'objet de la confiance et des espérances de la nation.

Je renonce donc à demander aux journaux la moindre rectification.

Mais ce que je puis me refuser à moi, je ne puis le refuser à d'autres.

Je dois donc dire qu'il n'est pas exact, comme l'ont dit plusieurs journaux en rendant compte d'une de mes communications au centre gauche, que M. le comte Daru ait proposé à l'empereur de rester aux affaires si le droit plébiscitaire n'était accordé à la couronne sans le concours des Chambres, que dans des cas déterminés, intéressant la couronne ou l'organisation et le pouvoir des assemblées.

Je n'ai donc rien dit de pareil au nom du centre gauche, au nom de M. le comte Daru; les journaux ont été mal informés.

Je dois ajouter que si quelque confusion a pu se faire dans les esprits, elle tient à ce que, ayant à m'expliquer moi-même sur le fond de la question, j'ai déclaré à mes amis que si je n'admets pas ce droit en lui-même, [illegible] je me prépare à repousser toujours en fait le régime plébiscitaire inscrit dans les profondeurs de la Constitution, parce qu'il constituerait à mes yeux la négation du régime parlementaire, je n'ai aucune répugnance à demander au peuple de faire disparaître en 1870 le principe autoritaire accepté par lui en 1851, crise salutaire qu'il fallait traverser pour en éviter d'autres bien autrement redoutables, et que nous traverserons heureusement, j'en ai la confiance.

Recevez, monsieur le rédacteur, l'assurance de tous mes sentiments.

MARQUIS D'ANDELARRE.

A propos de la double démission de MM. Buffet et Daru, et de la controverse soulevée par les causes qui l'ont déterminée, le *Constitutionnel* recueille les deux faits suivants:

A l'époque où les ministres soumettaient à l'Empereur la série de concessions à faire par le souverain sur les prérogatives qu'il tenait de la constitution de 1852, Sa Majesté, après avoir écouté, fit cette question: "Est-ce tout?—Oui, sire," fut la réponse de M. Daru.

Plus tard, lorsque les ministres sont venus demander à l'Empereur la suppression de l'article 33, Sa Majesté exprima la crainte que, par l'abandon de cet article, son rôle de souverain constitutionnel ne fût par trop réduit. "Mais, objecta l'un des ministres, il reste toujours à Sa Majesté l'appel direct au peuple." Ce ministre était M. Buffet.

Si ces détails sont exacts, M. le marquis de Talhouët aurait été beaucoup plus dans le vrai de la situation que ses deux collègues, en disant hier à la fin de la séance:

Quant à moi, je ne songe nullement à me retirer par la raison toute simple que je considère comme un devoir d'honneur de ne pas déserter le poste de combat que j'ai accepté, après tout, librement et en connaissance de cause.

CHRONIQUE LOCALE.

DEUX AUTRES INJONCTIONS—Rien n'égale le sycophantisme de la compagnie de Chattanooga. Elle vient d'obtenir deux nouvelles injonctions qui doivent faire frémir M. Ch. Morgan, du chemin de fer Pontchartrain et du chemin de fer des Opelousas. A l'aide de ces deux injonctions la compagnie bloque les steamers du Texas du côté d'en haut, vers la rue Calliope, ayant obtenu le privilège de pousser sa barrière jusqu'au bord de l'eau, bien qu'un espace doive toujours rester libre sur les bords du fleuve pour le commerce des Etats-Unis; et en bas elle bloque la compagnie de Pontchartrain qui va être obligée de lui abandonner une partie de l'ancienne gare et les deux banquettes qui bordent le terrain central de l'Avenue des Champs-Elysées.

La compagnie de Pontchartrain va donc être obligée de transférer sa voie ferrée au milieu du terrain central, car, si nous ne commettons pas d'erreur, une de ses voies ferrées occupe la banquette du nord-ouest le long de l'Avenue. Voilà un terrible remue-ménage et qui ne peut profiter ni aux steamers du Texas, ligne de M. Morgan, ni à la compagnie de Pontchartrain, dont M. Morgan encore est le plus fort actionnaire. Nous concluons de tout cela que devant la compagnie de Chattanooga il faut baisser pavillon.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT.—Cette Cour vient de rendre un jugement favorable à E. McCarty élu par le peuple juge de paix à Alger, contre le défendeur qui avait été nommé par le gouverneur. En conséquence, le juge McCarty va reprendre son siège pour le moment.

EFFET DES TAXES.—Le plus gros loyer est celui qu'on se paye à soi-même en habitant sa propre maison. Mieux vaut de beaucoup habiter celle des autres, car on s'en tire à bien meilleur marché. On payera cette année en taxe de ville et en taxe d'Etat, et aussi en taxes spéciales, cinq pour cent au moins sur le capital, et ces taxes jointes à l'intérêt du capital que les bâtisses ont coûté et aux frais d'assurance et de réparation élèvent le prix des loyers d'une manière fabuleuse. Nous connaissons un propriétaire du Premier District qui se paye ainsi à lui-même un loyer de $20,000 par an. Sa bâtisse lui a coûté avant la guerre $75,000; il avait payé $25,000 les cinq ou six terrains qui en dépendent; il avait dépensé $5,000 en plantations d'agrément, et son mobilier vaut $15,000 au moins. Total $120,000, somme qui représente un intérêt de $12,000. A cet intérêt il faut ajouter $6,000 de taxe, ce qui élève son loyer à $18,000. Est-ce trop maintenant que d'ajouter encore $2,000 pour l'entretien du parterre et la taxe du mobilier? C'est donc en tout une somme de $20,000 qu'il perd chaque année pour avoir l'agrément d'habiter chez lui. Aussi vend-il, et beaucoup d'autres feront comme lui. Tel est l'effet des taxes radicales; elles tuent les propriétaires.

QUERELLE SANGLANTE.—Hier soir, vers 8 heures, un ex-détectif de la police nommé James L. Smith, rencontrant M. John W. Barrett, rapporteur du *Picayune*, au coin des rues Carondelet et Lafayette, lui reprocha, dans les termes les plus insultants, de publier, sous le titre de "Imbroglios de police," des articles diffamatoires contre les détectifs, ce qui a pu contribuer à faire abolir cet honorable corps. Smith se trouvait avec un autre de ses ex-collègues, un nommé Delpert. M. Barrett s'approcha d'eux et déchargea plusieurs coups de pistolet contre Smith. Une des balles l'atteignit à la tête, deux autres dans le dos et l'on suppose que ces blessures sont mortelles. Delpert reçut lui-même une balle à l'épaule. Après cela M. Barrett se rendit à la police.

Il paraît que Smith avait tiré son pistolet avant que Barrett eût fait feu. Quant à Delpert, on ignore d'où est partie la balle qui l'a frappé. Sa blessure est fort sérieuse. Smith, on la considère pas comme mortelle. M. Barrett a échappé avec une légère blessure à la main.

FERMEZ VOS FENÊTRES OU AYEZ DES MAISONS TRÈS HAUTES.—Hier, de grand matin, un voleur grimpant par un poteau de galerie jusqu'à une fenêtre qui était ouverte, entra ainsi dans la maison du capt. Jenning, rue Clouet, No 189, et y enlève une quantité d'objets valant une centaine de piastres. On ignore tout à fait qui a exécuté ce vol.

ABUS DE CONFIANCE, FUITE ET ARRESTATION.—James McKnight a été arrêté, sur l'accusation de John Davis, auquel il a volé un billet de $100 que l'autre lui avait donné à changer. Au lieu d'en rendre le change, il l'empoche et décampe. De là, son arrestation après quelques jours de cache-cache.

TRADUITS.—Thomas Mark et James Hand ont été tous deux pour vol, été renvoyés devant la Première Cour de District.

CONSEIL DE VILLE.—Réunion hier soir sous la présidence de M. Flanders.

La lettre de l'avocat de ville sur la proposition que font les propriétaires de la rue St-Charles pour annuler le contrat avec la compagnie du pavage, dit que cela donnerait lieu à des procès. Elle est déposée.

Une résolution pour que les taxes de ville soient payées en warrants de police et pour que la taxe spéciale pour payer les intérêts sur les obligations de ville soit payée en billets de circulation, est référée à l'avocat de ville.

Un rapport de l'administration des améliorations est défavorable au contrat de Thomas F. Fisher pour la réparation des ponts dans le 1er District.

L'ordonnance imposant une taxe de [illegible] pour cent pour le budget des commissaires du parc de ville, passe.

Est votée une ordonnance autorisant le maire à délivrer à la banque de la Nouvelle-Orléans 7 billets de la ville pour $100,000 chacun, avec une hypothèque sur les water-works, comme garantie pour le paiement de 700,000, que la banque prête à la ville.

M. Bonzano soumet, au bureau une lettre de M. Beckwith, en réponse à certaines questions qu'il lui avait adressées au sujet de l'action agressive de la Compagnie de Chattanooga.

Cette communication de M. Beckwith, trop longue pour être publiée, contient les actes de la Législature qui autorisent la Compagnie à spolier le public en accordant à la Compagnie des privilèges extraordinaires. M. Beckwith dit que si la Compagnie n'est pas battue dans ses prétentions, elle réduira la ville en un vasselage perpétuel.

Le Bureau s'ajourne sans rien décider.

LA FOIRE.—La foire d'Etat s'est terminée hier et l'on nous assure que les recettes de l'Association se sont élevées à $20,000; si le temps eût été favorable ce chiffre eût été facilement doublé. Mais il a plu tous les jours depuis samedi dernier et il s'en est suivi une grande diminution dans le nombre des visiteurs. Nous avons l'espoir que le succès de ces expositions annuelles ira en augmentant et que les directeurs de l'association, instruits par l'expérience, sauront attirer les exposants de toutes les grandes villes de l'Ouest qui, à l'exception de Cincinnati, n'étaient que très peu représentées à la foire cette année.

L'attrait de la journée d'hier consistait dans les courses que, cependant, le temps et l'état du terrain ne favorisaient pas. Il y a eu une course à l'amble et une au trot, et une course de mulets. La course de poneys annoncée n'a pu avoir lieu, mais elle a été remplacée par une course particulière entre deux poneys, Peacock et Rat Catcher, dans laquelle le premier a été vainqueur.

Les jurés ont fini de distribuer les prix dans les divers départements.

Parmi les prix accordés, nous avons vu avec plaisir que M. T. Molinier en avait obtenu un pour son *décantateur*. Le ruban bleu et le diplôme ont justement récompensé cette invention, remarquable par sa simplicité non moins que par son utilité. Cet appareil, dont nous avons, il y a quelque temps, donné une description détaillée dans l'*Abeille*, sert à empêcher toutes les impuretés que contient le jus de cannes d'être entraînées hors du bac. Un grand nombre d'habitants ont examiné avec intérêt l'appareil de M. Molinier à la foire, et cela nous fait augurer favorablement du succès de cette invention.

Nous ne devons pas oublier de mentionner la belle exposition artistique de M. L. Uter, de la rue Royale. Elle se trouvait dans la galerie de la bâtisse octogone. Parmi les tableaux on a dû remarquer la "Jeune Louisiane" représentée sous les traits d'une belle jeune fille assise sur une balle de coton et pesant un peu de coton contre un greenback de $90 00. Le coton l'emporte et la physionomie de la jeune fille semble dire "le coton est toujours roi". La "Madone", "Une scène d'hiver" et "l'Atelier de Lilas" méritent aussi une mention. M. Uter a aussi exposé de magnifiques gravures. Il a obtenu le prix pour la meilleure exposition de peinture par un marchand.

Parmi les prix énumérés, on verra que l'exposition faite par le Dr Charles E. Kells & Co., dentiste de la rue du Canal, a reçu le prix pour la meilleure combinaison d'instruments pour les opérations dentaires. Ce que cette maison a exposé embrasse tous les articles désirables dans tous les cas, ainsi que les inventions approuvées les plus récentes. Le Dr Kells est un de nos plus anciens et habiles dentistes, ayant une expérience et un savoir qui le mettent à même de faire avec jugement et certitude le choix de ses instruments.

On verra aussi que M. Charles Leighton, le grand marchand et le grand faiseur de chemises, de la rue du Canal, a obtenu deux prix importants concernant les affaires de son commerce, une pour la meilleure chemise faite à la main et l'autre avec la meilleure chemise faite à la machine. Les chemises qui ont mérité ces prix ne sont qu'un simple specimen des confections de M. Leighton pour ses habitués. Ses chemises, en outre sont faites de la meilleure toile et sont vendues aux prix les plus modérés.

M. Leighton étudie sa partie avec un genre d'esprit porté vers la mécanique, et familier avec tous les moyens les plus récemment imaginés et reconnus comme les meilleurs pour confectionner du linge au plus grand avantage du public. Il a en outre inventé une [illegible] pour les machines à coudre, et quand cette puissance sera pleinement développée, elle surpassera, nous le croyons, tout ce qui est connu jusqu'ici dans cette branche d'affaires. Il s'est déjà procuré une patente, et sans un accident il aurait été tout prêt à concourir avec la machine électrique de Gaume qui a eu le prix. Sa chemise, qui a obtenu le prix, a été faite à ce qu'on nous rapporte, sur une des machines de Grover & Baker, à laquelle le prix a été décerné comme à la meilleure machine à coudre qui ait été produite à la Foire. C'est certainement une machine excellente pour les familles.

Nous aurons, sans doute, occasion de revenir sur l'exposition et de réparer les omissions involontaires commises par nous dans nos rapides observations.

PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches transmises à l'Abeille.

Elections municipales dans l'Indiana.
Succès presque général des Démocrates.
Nouvelles de Paris.
Description des bombes infernales.
Incrédulité des journaux révolutionnaires.
Troubles dans les réunions publiques.
2,000 ouvriers attaquent la garde nationale.
Beaucoup de gardes sont blessés.
On fait marcher contre les ouvriers la troupe régulière.

Nouvelles Européennes.

Paris, 3 mai—Voici une description des machines infernales qui ont été prises dans la maison des conspirateurs contre la vie de l'Empereur. Elles ressemblent à des palets. L'arène est divisée en plusieurs petites chambres dont chacune contient une fiole de nitrate de potasse. Les capsules étaient ingénieusement arrangées, dépassant légèrement la surface, de manière qu'en tombant sur toute matière dure la machine était à peu près certaine de faire explosion. Un anneau était attaché au palet pour aider à la lancer adroitement.

La *France* dit que la conspiration récemment découverte rend improbable l'amnistie des 42 personnes qui sont maintenant en prison. Quelques désordres, mais sans violence, ont eu lieu dans les réunions publiques.

Paris, 3.—Le journal officiel dénonce la tactique des journaux révolutionnaires qui tâchent de faire croire à leurs lecteurs qu'il n'y a point eu conspiration et déclare qu'il est du devoir du gouvernement de prévenir le public contre l'effet de ces tours électoraux. Le journal ajoute que la conspiration est une partie de celle de l'hiver dernier, à propos de laquelle l'enquête a été si longue que lorsque l'instruction sera terminée, et elle le sera bientôt, le public connaîtra tout et sera à même d'apprécier les dangers que le pays a couru.

M. Ollivier a adressé au *Moniteur* une lettre où il donne à l'éditeur l'assurance que le gouvernement ne tombera pas dans la politique de réaction, bien qu'il soit obligé de prendre des mesures rigoureuses contre ses ennemis. Il espère que cette franche réponse dissipera les inquiétudes du *Moniteur*.

Le *Rappel* publie un manifeste de Garibaldi à l'armée française, engageant les soldats à lever l'étendard de la révolution. La police cherche M. Ballot, qui est impliqué, dit-on, dans la conspiration. Ballot était un officier de Garibaldi et c'est un ami de Gustave Flourens. Le fabricateur des bombes saisies par la police, dit qu'elles étaient pour l'Amérique et qu'elles devaient servir de roues pour les vélocipèdes, les bombes étant rondes et aplaties.

Paris, 3 au soir—L'arrestation d'un membre de la Société internationale des Travailleurs a causé hier une émeute sérieuse à Quentin. 2,000 ouvriers ont attaqué la garde nationale et des gendarmes placés autour de la prison. Les gardes ont maintenu leur position bien que nombre d'entre eux aient été blessés.

Le préfet, le général commandant et le procureur impérial sont venus à leur secours avec un détachement de troupes régulières, et alors la populace s'est dispersée et l'ordre a été rétabli. Le préfet et le général ont, dans une revue, remercié la garde nationale et les troupes pour avoir fait respecter la loi.

Londres, 3 mai—La Chambre des communes a rejeté le bill pour l'investigation des couvents de nonnes, mais elle a passé le bill pour nommer un comité qui sera chargé de faire enquête sur les propriétés monastiques.

Plusieurs amendements au bill des terres d'Irlande ont été rejetés.

Londres, 3 mai—Des dépêches de l'Inde rapportent qu'une rébellion a éclaté parmi les tribus Khirgish sur les bords de la mer Caspienne.

Des dépêches d'Athènes disent que les troupes sont toujours à la chasse des survivants de la bande des brigands qui ont assassiné les membres des légations étrangères.

Londres, 3 mai—A la Chambre des lords une tentative pour former un comité sur le renouvellement du traité de commerce avec la France a provoqué une longue discussion. On s'y est opposé dans la crainte qu'une discussion alarmerait la France.

Dublin, 3 mai—Le *Freeman* dénonce le dernier roman "Lothair," de M. d'Israeli, pour grosse immoralité.

Gênes, 3.—Le signor Cernuschi, le banquier italien expulsé de France pour avoir contribué d'une somme de 100,000 francs à la caisse des ennemis du plébiscite, a reçu l'ordre de quitter Gênes.

Manchester, 3.—A une réunion de la Chambre de commerce, hier soir, on a exprimé beaucoup de satisfaction, la production du coton étant maintenant au niveau de la demande.

Nouvelles de Washington.

Washington, 3 mai—Le Revenu a reçu aujourd'hui $694,000.

La 21me assemblée annuelle de l'Association Médicale Américaine s'est réunie aujourd'hui. Le rapport sur l'admission des délégués qui se sont trouvés en consultation avec des docteurs nègres, est référé au comité sur l'éthique, sans discussion.

Les membres dont les noms suivent composent ce comité: Drs. Stille, Pe.; Davis, Ill.; Keller, K. et W. Askew, Del. Le professeur Mardelhall a prononcé le discours annuel. L'Association alors s'est ajournée.

SÉNAT.—Le comité des affaires étrangères s'est occupé aujourd'hui du canal de Tehuantepec, sans rien décider.

Un bill a été présenté pour requérir de la Compagnie de la Nouvelle-Orléans, Mobile et Chattanooga, qu'elle construise un pont tournant sur le chenal des Grands Rigolets.

Le rapport du comité de conférence sur le bill du recensement a été adopté.

CHAMBRE—La journée a été prise par la discussion du tarif sur l'acier.

Le commissaire Delano est allé dans l'Ohio. On a recommencé à recruter pour la marine.

Washington, 3.—Plusieurs Cubains qui sont fortement compromis dans le mouvement insurrectionnel, ont fait ces jours-ci des ouvertures au ministre espagnol en cette ville pour s'entendre par son intermédiaire avec son gouvernement, leur intention étant de renoncer à la lutte.

Rien de définitif n'a été conclu, mais on dit que le ministre espagnol a manifesté les dispositions les plus conciliatrices.

La Cour Suprême, à sa dernière session, a disposé de 325 affaires, 250 restant encore au rôle.

Nouvelles diverses.

Atlanta, 3.—Les deux Chambres se sont rassemblées à 10 heures. Une résolution pour nommer un comité réuni chargé de faire enquête sur les finances de l'Etat, suivant les recommandations du gouverneur Bullock, a passé.

Charleston, 3 mai—Une convention composée de planteurs, de banquiers, négociants, journalistes, fabricants, ouvriers influents et de nombre d'hommes les plus distingués de cet Etat, de la Géorgie et de la Caroline du Nord, s'est réunie aujourd'hui pour aviser à un système d'immigration qui puisse assurer une main d'œuvre étrangère. Plusieurs comités ont été nommés et l'on attend leurs rapports avec intérêt, car l'on espère qu'ils suggéreront quelque chose de pratique pour le développement matériel des Etats du Sud.

Indianapolis, 3 mai—Les élections municipales ont eu pour résultat, le choix de six républicains, et de trois démocrates, juste ce qui était avant.

Terre-Haute, 3 mai—Les élections municipales ici ont eu pour résultat, le choix de 3 démocrates et de 3 républicains, de même que l'année dernière.

New-York, 3 mai, au soir—L'or a monté par suite de la nouvelle reçue, que le gouvernement prussien a ordonné que les obligations de chemins de fer américains seraient de la liste des effets qu'on crie dans toutes les bourses du royaume, ce qui naturellement comprend Frankfort.

New York, 3 mai—On prend des arrangements ici pour convoquer les négociants qui sont favorables à l'acquisition de la baie de Samana.

Robert Hartman a été assassiné à Bergen City, hier soir, par Dennis McGrothy, qui a été arrêté depuis.

Omaha, 3.—De 300 à 400 voyageurs partent d'ici journellement pour gagner l'Ouest. On prend des mesures pour rendre possible en 30 heures le trajet d'Omaha à New-York.

Ville du Lac Salé, 3.—Howes, l'assassin du député marshall des Etats-Unis, Stomons, aujourd'hui à 6 milles de Grantville, mais non sans en avoir blessé plusieurs et un, dit-on, fatalement.

Louisville, 3.—Le jeune Morton qui a tué Powers hier soir a été admis à fournir une caution de $5,000.

Indianapolis, Ind., 3 mai—Aux élections de ville de Madison, Columbus et Peru, aujourd'hui, les démocrates l'ont emporté, en sorte qu'ils ont obtenu de grands gains.

Chicago, 3 mai—Le général Riel a pris les arrangements suivants avec la compagnie de la Baie Hudson: la compagnie reconnaîtra le gouvernement provisoire comme l'unique gouvernement existant dans le Nord-Ouest; elle avancera un emprunt de 3 mille livres au gouvernement. Elle donnera des marchandises au soldat jusqu'à concurrence de 400 livres.

Les Sioux avaient paru au fort de la Baie Hudson et fait les plus insolentes demandes. Ils ont dit qu'ils allaient procéder au massacre de tous les américains de l'établissement. Ils ont consenti cependant à se retirer pour le moment, mais avec la promesse de revenir et de mettre leurs menaces à effet. On craint une guerre générale. Du côté des américains le peuple est grandement alarmé et n'a pas foi dans la troupe.

Marchés Européens.

Liverpool, 3 mai, au soir—Coton calme et ferme; uplands 10 7/8; Orléans 11 1/8 à 11 1/4. Vendu 10,000 balles.

Hâvre, 3 mai—Coton lourd. Très ordinaire 131 1/2 sur place.

Londres, 3 mai, au soir—Consols. 94. 5-20 88 5/8.

Frankfort, 3 mai—5-20 calmes et sans changement.

Paris, 3 mai, au soir—Bourse calme. Rentes 74.97.

Marchés Américains.

New York, 3 mai, au soir—Argent ferme à 5 à 6. Sterling 9 3/8. Or fort à 114 7/8 à 115. Gouvernements forts et fermes. Fonds du Sud inactifs, mais généralement fermes.

New York, 3 mai, au soir—Coton plat et faible. Vendu 1000 balles. Farine 4 85.

New York, 3 mai au soir—Louisiane 75 et 72. Levée 72 1/2 et 91.

New-York, 3.—Balance à la sous-trésorerie $89,41.,000; y compris $3,64.,800 en billets de circulation.

Cincinnati, 3 mai—Farine sans changement et inactive. Coton plat. Middling 21 3/4. Whisky 1.01. Porc 29. Graisse 16.

St-Louis, 3 mai—Farine ferme. Superfine 3.30. Maïs 1.02. Whisky 1.03.

Louisville, 3 mai—Coton faible. Middling 21 1/2. Farine 5.00. Whisky 1.00. Tabac 5,50 à 8,00.

Chicago, 3 mai—Farine plus active et sans changement. Porc 28. Graisse 16.

Memphis, 3 mai—Coton plat, mid. nominalement à 22.

Galveston, 3 mai—Coton très plat et incertain. Bon ordinaire 18 1/4 à 18 1/2. Vendu 450 balles. Reçu 1,318. Stock 34,9..

Mobile, 3 mai—Coton plus ferme. Middling 21 1/4 à 21 3/8. Vendu 1,410 balles. Reçu 748. Stock 49,791.

Charleston, 3 mai—Coton plat et en baisse. Vendu 150 balles. Reçu 559. Stock 11,342.

Savannah, 3 mai—Coton calme et sans changement. Mid. 21 1/4. Vendu 55 balles. Reçu 384. Stock 38,6..

Nouvelles des Rivières.

Vicksburg, 3 mai—Descendant: le Natchez. Temps clair et agréable.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 3 mai, 6 P M—Arrivée: la barque italienne Maria Merrade, en 98 jours de Palerme, avec des fruits; arrivé: le steamer Harris, de Brazos Santiago.

Passe à Loutre, 3 mai, 6 P M—Arrivé: le brick italien Gerve, en 65 jours de Palerme, avec une cargaison de fruits; arrivé: le steamer Margaret, de la Havane, par les ports de la Floride, avec des marchandises et des passagers.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Washington, 3—Le bill concernant le 30 mai à la décoration des tombes des soldats unionistes et le bill donnant à Mme Lincoln $3,000 par an, ont reçu l'avis des objections de la côte républicain du Sénat, sont tous deux, mis au rôle.

CHAMBRE.—M. Payne présente un bill pour admettre la Géorgie à la représentation au Congrès.

Une résolution concurrente pour l'ajournement de la Chambre le 4 juillet, est adoptée par 85 contre 65.

Ville du Lac Salé, 3.—Le capt. W. Story, député marshal des Etats-Unis, a été tué par un bandit nommé Hayes, qu'il voulait arrêter. Une troupe de gens s'est mise à la poursuite du meurtrier.

Helena, Montana, 3 mai—Un meeting s'est réuni chez 25 personnes pour juger deux bandits. Ils ont été trouvés coupables et pendus en présence de 2000 personnes.

Monticello, Kansas, 3 mai—Le colonel Payne et M. C. Stapleton se sont battus dans une salle obscure. Payne a reçu une balle à travers les poumons et Stapleton a eu la gorge coupée. Tous les deux en mourront. Le combat était arrangé ainsi d'avance.

New York, 3 mai—Coton lourd, mid. 23 1/2. Or 114 5/8.

"Carte Blanche de Bouché Fils & Co." Vredenburgh & Co., agents.

$55.—C'est le prix actuel de la célèbre machine à coudre de Grover & Baker. Elle est la plus répandue en Europe et en Amérique et les personnes qui la possèdent n'en font que des éloges.—S'adresser au No 182 de la rue du Canal.

Affaires Noir et Fonvielle.

Le citoyen Ulric de Fonvielle, pour se consoler sans doute de l'échec que lui ont infligé les électeurs de la 3me circonscription du Rhône, vient de lancer son bulletin de défaite. La pièce est curieuse à lire:

Citoyens,

Vous avez compris la protestation à laquelle vous conviaient vos comités démocratiques, et vous avez été 1,927 à l'approuver.

La pression administrative et l'influence cléricale ont triomphé.

Qu'importe!

Le résultat n'en est pas moins un succès pour nous, une menace pour nos ennemis.

Dans une circonscription rurale, livrée depuis le...... et la...... du 2 décembre à toutes les intrigues de l'Empire et du clergé, 1,927 républicains socialistes ont jeté leur bulletin de...... et de...... à la face de l'Empire et du clergé.

La défaite d'aujourd'hui, c'est le triomphe pour demain.

Les vainqueurs ont pour eux le nombre; les vaincus ont pour eux le droit: le droit, c'est la force.

Vienne le plébiscite dont on nous menace, et l'on vous verra tous de nouveau répudier et flétrir l'usurpation, la violence, l'injustice et la fraude.

Electeurs républicains socialistes de la 3me circonscription du Rhône,

La démocratie compte sur vous.

Salut et fraternité.

ULRIC DE FONVIELLE.

Lyon, 11 avril 1870.

M. de Fonvielle oublie de parler de la manifestation dont il a été le sujet à son départ; mais le *Salut public* répare cet oubli et nous apprend que deux mille personnes ont salué le départ du candidat évincé par des huées et des sifflets.—Emile Martin.

M. Ulric de Fonvielle aura eu, pendant sa courte campagne électorale, toutes les déconvenues. Après avoir rapporté un *four* des plus complets, ses partisans se voient dans la nécessité de payer les frais de son élection. Le *Progrès de Lyon* a ouvert une souscription à cet effet, et voici le boniment textuel de ce journal:

"Nous rappelons à nos lecteurs que les frais de la candidature radicale d'Ulric de Fonvielle ne sont pas encore couverts. Il faut que la démocratie, dont le dévouement est si énergiquement affirmé dans cette campagne, se hâte de payer ses dettes."

On lit dans le *Gaulois*:

"Nous ne l'eussions pas soupçonné. Ce pauvre Victor Noir avait réussi à avoir des créanciers. Or, n'en a pas qui veut. Il devait, paraît-il, à une seule personne; 2,000 francs. Sa mémoire ne saurait en souffrir; mais ce qu'on comprendra difficilement, c'est que son père, auquel sa mort rapporte ce gain douloureux et inattendu de 25,000 francs, refuse de payer les dettes de son fils, et qu'il fasse plaider en référé qu'il n'est pas tenu de ses dettes.

"Le père Noir veut les 25,000 du prince Pierre. Il ne saurait admettre, sous aucun prétexte, qu'on puisse exercer la moindre retenue sur cette indemnité. Un héritier serait tenu des dettes; aussi le père Noir a-t-il bien soin de faire la distinction. "Je n'hérite pas de mon fils, dit-il, et l'indemnité que la haute cour m'a accordée est insaisissable."

"Il paraît que les 25,000 francs ont été déposés en l'étude de Me Mocquard. M. le président des référés a chargé un séquestre de remettre aux parents de Victor Noir la somme qui resterait libre, déduction faite du montant des oppositions faites à la requête des créanciers.

"Des sommes à raison desquelles des saisies-arrêts seront faites, seront déposées à la caisse des consignations, jusqu'à ce qu'il ait été statué sur les prétentions des créanciers."

UNE LETTRE DU PÈRE HYACINTHE.—La *Liberté* publie la lettre suivante:

Paris, le 8 avril 1870.

Monsieur,

On me suppose en ce moment de divers côtés, dans la publication de la *Concorde*, une part qui serait aussi considérable que secrète. Une telle manière d'agir, j'en ai la certitude, ne me sera attribuée par aucun de ceux qui me connaissent; je dois au public de la démentir.

Sans doute mes sympathies sont avec une œuvre où j'ai mon propre frère, et qui promet d'apporter une force de plus à la cause de la religion et de la liberté. Cette cause est plus que jamais la mienne; mais il y a différentes manières de la servir, et je tiens à demeurer dans le silence que ma conscience m'a imposé au début de la crise que nous traversons. "Humilie ton cœur et attends patiemment, dit le livre inspiré, et ne te hâte point au jour de l'obscurcissement."

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux et distingués.

HYACINTHE LOYSON.

NÉCROLOGIE LOUISIANAISE.—Nous lisons dans le *Louisianais*:

M. Théophile Gaudet est mort.

C'est plus qu'un malheur particulier, c'est un deuil public.

Il a été enterré mercredi, au cimetière St Jacques, selon la cérémonie catholique, en présence d'une nombreuse foule d'amis et de parents.

Notre excellent ami, et l'ami de tous, a succombé à une longue et douloureuse maladie, laissant après lui une famille d'orphelins pour le pleurer, une vieille mère et des frères qui ne se consoleront jamais de son départ.

M. Théophile Séverin Gaudet était âgé de 46 ans et 2 mois, natif de cette paroisse, de ces honorables familles acadiennes qui ont colonisé la Louisiane et surtout notre paroisse.

Il appartenait au barreau de St-Jacques après avoir occupé pendant 22 ans les fonctions de greffier de Cour. Comme fonctionnaire public, nul ne fut plus intelligent, plus intègre, meilleur, et jamais homme ne porta plus haut que lui le sentiment du devoir et de l'honneur.

L'*Echo de la Pointe-Coupée* nous rapporte, de son côté, la nouvelle du décès d'un autre citoyen connu:

Notre paroisse vient de perdre dans la personne de M. Charles Poydras, un de ses citoyens les plus anciens, et un de ceux qui lui furent longtemps le plus utile. Bien peu de ses contemporains nous restent aujourd'hui pour nous raconter ce qu'il fut; et notre jeune génération fait trop souvent peu d'état de ces vieillards dont elle ne comprend plus les idées et n'apprécie plus la valeur.

Venu bien jeune encore en cet Etat, vers 1817, M. Charles Poydras, par la haute situation qu'avait occupée son oncle Julien, auquel la Louisiane doit tant, se trouva naturellement lancé dans la vie publique. Jeune, actif, intelligent, aimable comme nous l'avons toujours connu, il ne tarda pas à marquer honorablement sa place. Il fut successivement membre de ce vieux barreau de la Pointe-Coupée, si longtemps envié par toutes les autres paroisses, et dont il est mort, le doyen d'honneur; Représentant à la Législature, dont il fut un des membres les plus actifs et les plus influents; et enfin, dans une sphère plus modeste, pendant plus de vingt ans président du jury de police, où son administration a laissé de bons et sages souvenirs.

— Les chasses en Russie ne ressemblent guère à celles de la plaine Saint-Denis. A l'une des dernières chasses du czar, le général Sleptzoff, un Nemrod émérite, a failli devenir la proie d'un ours. Il avait tiré sur l'animal — cher aux tourlourous du Jardin-des-Plantes; — Mais n'avait fait que le blesser. Le *Martin* moscovite se jeta sur son agresseur, brisa un épieu qui lui était présenté et allait étouffer le général, si celui-ci n'était parvenu à fourrer dans sa gueule le canon de son fusil. A cet instant arriva le prince Worontzoff—si connu et si sympathique à Paris.—D'un coup de feu à bout portant, il abattit le terrible carnassier et le général fut sauvé.

Voilà un ours sur lequel M. Sleptzoff aura quelque plaisir à marcher lorsqu'il en aura fait un tapis.

"Carte Blanche de Bouché Fils & Cie." Vredenburgh & Co., agents.

LE SIROP PECTORAL BALSAMIQUE DE DUCONGÉ est le remède le plus efficace, et en même temps le plus agréable que l'on puisse employer dans les affections de la gorge, de la poitrine et du poumon. Bien que présenté au public depuis plus de trente ans, sa popularité, loin de diminuer, grandit chaque jour.

Il est non seulement efficace et agréable au goût, mais il possède une autre qualité d'une grande valeur pour la bourse des consommateurs:

Il ne fermente jamais.

On le trouvera dans toutes les bonnes pharmacies.

Le général R. E. Lee, écrivant à la date du 12 janvier 1867, dit: "Grâce à son mécanisme si simple et à l'expérience qu'en ont faite mes filles, la machine à coudre favorite de ma famille est celle de Willcox & Gibbs."

$55.—La machine à coudre de Grover & Baker, qui ne coûte que $55, a obtenu les premiers prix partout où elle a été exposée.—A vendre, au No. 182 de la rue du Canal.

"Carte Blanche de Bouché Fils & Cie." Vredenburgh & Co., agents.

TEMPÉRATURE—3 Mai 1870.
THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN

6 heures A. M.	62	degrés
12 "	72	"
3 " P. M.	76	"
6 "	74	"

[illegible] chez les enfants est le plus souvent le résultat des vers. [illegible] Pastilles vermifuges de B. A. Fahnestock. [illegible]

Loterie Royale de la Havane. $300,000 en or. Tirage tous les dix-sept jours. Lots payés en or et tous renseignements fournis. Les taux les plus élevés payés pour doublons et monnaie d'or et l'argent de toutes sortes. TAYLOR & Co., banquiers, 16 Wall street, New York.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre, pour le repos de l'âme de feu F. ZAMBELLI, aura lieu à l'église St Augustin, mercredi matin, à 7 heures et demie. Les parents et amis de la famille sont priés d'y assister.

Bureau de l'Association d'Assistance et de Bienfaisance Mutuelle d'Assurance sur la Vie, de la Louisiane.
120 RUE CARONDELET.
Nouvelle-Orléans, 1er mai 1870.

LES membres de cette Association sont dûment informés de la mort de Mr. EMILE BLOCH, décédé dans cette ville le 14 février 1870, et de GEO. H. MEEK, décédé dans cette ville le [illegible] février 1870. Ils sont invités, sans autre avis, à venir payer dans les bureaux de la Compagnie, $1.25 pour chacun de ces décès, afin de réaliser le montant de [illegible].
R. W. YOUNG, secrétaire. 1er mai—au s.

LE DR. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE.

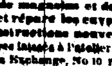

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 2ème maison après la rue du Canal.
Extraction des dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.
1 oct—PP

JACOB OTT,
Entrepreneur et Constructeur,
184..........RUE DELORD..........184
(Place Tivoli.)
TOUTE ESPÈCE DE TRAVAUX EXÉCUTÉS RAPIDEMENT.
Il s'occupe lui-même des réparations générales de magasins et de résidences.
Il fait et répare les cuves. Fait des devis pour constructions nouvelles.
Les ordres laissés à l'atelier ou à la boîte 221 du Mechanics Exchange, No 10 rue Union, entre St-Charles et Carondelet, seront exécutés avec promptitude.
18 mars—1 m—PP

ENTREPOT DE TAPIS
Au No 17 de la Rue de Chartres.
A. BROUSSEAU & CO.,
IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail, offrent, à bas prix, des TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, Etoffes à rideaux, Articles de Tapisseries, Stores, Couvertures de Tables, Crin, Rideaux Dentelle, Corniches, etc.
mars—PP

SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE DES BOUCHERS.
L'ASSOCIATION se réunira en Assemblée Générale Trimestrielle jeudi le 5 mai, à 5 heures du soir, à la salle de réunion encoignure des rues Tchoupitoulas et Quatrième.
Par ordre du Président,
F. ZERENDER, Secrétaire. 4 mai—2t

Société Française d'Assistance Mutuelle de la ville de Jefferson, Lne.
LES membres de cette Société sont prévenus qu'une Assemblée Extraordinaire aura lieu JEUDI SOIR, à 7 1/2 heures précises, au local habituel.
D. POCHELU, Secrétaire. 4 mai—2t

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.
No 104 DE LA RUE DU CANAL,
Nouvelle-Orléans, 3 mai 1870.
A UNE élection qui a eu lieu, à ce bureau, le 4 avril 1870, les messieurs dont les noms suivent ont été élus, à l'unanimité, Directeurs pour l'année: P. Maspero, David McConnell, M. Puig, S. J. Relf, Paul Fourchy, L. J. Generes, D. A. Chaffraix, J. Fernandez, F. S. Wilks, Jos. Hoy et Chs. Lafitte.
Et, aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. Paul Fourchy a été réélu Président à l'unanimité.
S. W. NOTT, Secrétaire. 4 mai—1m

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.
LES CHARS EXTRA DE NUIT, qui partaient de la rue du Canal à minuit et demi et à 1 heure du matin, cesseront de faire le service à partir de samedi prochain, 7 du courant.
J. M. REID, Surintendant. 4 mai—au 7

Demande de Domestique.
ON demande UNE DOMESTIQUE pour faire un peu de cuisine et soigner un enfant. Gages $12. A une personne respectable et de bonne volonté on donnera $15. S'adresser immédiatement au No 376 rue Royale, encoignure Kerlerec. 4 mai—2t

NATTES CANTON.
ELKIN & CO.,
168 ....de la rue du Canal......168
Reçoivent, en ce moment des NATTES BLANCHES, CARREAUX et FANTAISIE, de qualités supérieures, qu'ils leur offrent à une très GRANDE RÉDUCTION.
Ils reçoivent également des TAPIS, des TOILES CIRÉES et des STORES.
A très bon marché. 9 avril—6m

Conclave Ionie No 11, S.'.W.'.M.'.
Les membres de ce Conclave sont prévenus qu'il ne sera plus émis d'invitation de bal après le VENDREDI 13 mai. Des cartes personnelles leur seront délivrées à la prochaine séance du Conclave qui aura lieu Vendredi prochain.
Par ordre du Comité, ELIACIN LÉVY, Secrétaire. 4 mai—2t

CLUB ESPAÑOL.
Asamblea ordinaria.
LOS miembros que lo componen se reunirán mañana, MIERCOLES, 4 del corriente, a las 7 1/2 de la noche, en el local de costumbre.
"PUNTUALIDAD"
Por órden, etc., V. G. FERNANDEZ, Secº. 3 mayo—2

Club Louisianais.
L'ASSEMBLÉE régulière mensuelle du Club aura lieu MERCREDI, 4 mai 1870 à 7 1/2 heures du soir.
A la même séance, il sera procédé à l'élection de nouveaux candidats.
N. B. On demande pour le service du Club, deux jeunes garçons de 15 à 16 ans. Rue Royale No 86.
FRÉDÉRIC THOMAS, Secrétaire Trésorier. 3 mai—2t

Messe et Quête.
LA fête de Ste. Monique étant une de celles que célèbre l'Archiconfrérie des Mères Chrétiennes, le président prie les dames qui en font partie de se rendre à la Cathédrale St Louis, à 7 heures et demie, MERCREDI 4 du courant. Une messe y sera dite et une quête sera faite au profit de la société des "Dames de Charité." Les membres de cette dernière société sont priées de s'y rendre. 3 mai—2t

JE, soussigné, certifie que D. POCHELU, secrétaire et trésorier de la Manufacture de Glace de la Louisiane est dûment autorisé par une résolution du Conseil des Directeurs votée le 11 mars 1870, à conclure des marchés, au nom de la Compagnie, pour fournir à tous ceux qui le désireront de la glace pendant un an.
WM. T. HEPP, Président de la Manufacture de Glace de la Louisiane. 4mai—6t

MANUFACTURE DE GLACE DE LA LOUISIANE,
Rue Tchoupitoulas,
A un îlet au-dessus de Louisiana Avenue.
SUCCURSALE AU COIN DES RUES FRONT ET POYDRAS.
GLACE en GROS et en DETAIL.
PRIX. $8 le tonneau pris à la Manufacture.
$10 le tonneau livré dans une partie quelconque de la ville en quantité de [illegible] livres.
Pour moins de 100 livres, 1 cent la livre.
Les habitants et les personnes habitant la campagne paieront un léger supplément de prix pour l'emballage, etc.
Les commandes peuvent être adressées par la Poste, boîte 128. 4mai—1m

Ce que peuvent faire Dix Cents.
UN BARIL DE FARINE changé en magnifique paine.
Une Dinde Rôtie,
en même temps, dans le "Roster" de Stewart, UN MORCEAU DE BŒUF de 12 livres rôti, en même temps, dans le Roster de Stewart.
Ce remarquable tour de force a été accompli [illegible] samedi, aux Fair Grounds et le combustible avait coûté moins de Dix Cents.
Economie, Succès, Simplicité.
4mai—1f—PP

En débarquement du navire BIDWELL, venant de Bordeaux.
100 barils VINAIGRE de vin blanc, [illegible]

En débarquement des navires BIDWELL et HEINDAHL, arrivés de Bordeaux. [illegible] CAZAUX & [illegible]

$3000 à placer sur première hypothèque. AUGUSTIN & MICHEL, Avocats. [illegible] 4mai—1f

A vendre,
UN magnifique APPAREIL A SODA venant directement de New York [illegible]

A louer,
Un magasin [illegible]

Banque de la Nouvelle-Orléans.
Nlle-Orléans, 2 mai 1870.
LES porteurs de coupons d'intérêts [illegible] Banque de la Nouvelle-Orléans [illegible] C. CAVAROC, Président. [illegible]

Demande d'informations.
QUICONQUE donnera des informations relativement à Jean Charles Dupont, de Bordeaux, [illegible] aux bureaux de l'Abeille. 4mai—2t

A VENDRE,
Un Magasin en briques, avantageusement situé.
UN beau magasin en briques, situé au milieu du quartier des marchands de produits [illegible] Box, No. 58, bureau de la poste de la Nlle-Orléans. 3mai—2t

AVIS.
UN monsieur Américain, qui a l'intention d'étudier la langue française désire trouver une famille créole ou française [illegible] S'adresser à Lock Box 851. 3 mai—PP

FAMEUSE VICTOIRE,
Grand succès de la Machine à coudre de GROVER & BAKER, à la 4ème Foire de la Louisiane.
LISTE DE PRIX:
1o—1er prix pour la meilleure machine à coudre pour famille.
2o—1er prix pour le meilleur ourleur pour machine à coudre.
3o—1er prix pour la meilleure chemise, faite à la machine à coudre, (chemise exposée par M Chs Leighton).
4o—1er prix pour la meilleure jupe, faite à la machine à coudre.
5o—1er prix pour les meilleures manches pour dames, faites à la machine à coudre.
6o—1er prix pour le meilleur ouvrage de fantaisie, fait à la machine à coudre, (exposé par Mme Afton).
7o—1er prix pour le meilleur linge d'enfant fait à la machine à coudre.
8o—1er prix pour la meilleure soie pour machine à coudre.
9o—1er prix pour la meilleure huile pour machine à coudre.
MIEUX QU'UNE VICTOIRE.
Plusieurs des principales Compagnies de Machines à coudre, redoutant d'entrer en lice avec celle qui a obtenu la plus belle récompense à la dernière Exposition Universelle de Paris, ont cru prudent de ne point exposer leurs machines à la 4me Foire de l'Etat de la Louisiane. Nous considérons leur abstention comme une sincère admission de la supériorité de notre machine, que nous continuons à offrir, avec la même confiance, comme la Meilleure Machine à coudre pour familles, du Monde.
Pour la Compagnie des Machines à coudre GROVER & BAKER,
J. H. GARDNER, Agent, Bureaux, No 182 rue du Canal. 3mai—PP

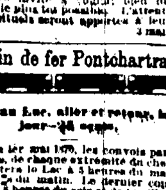

MME BOUMARD, 150 rue du Canal, médaillée de Londres, vient d'obtenir une médaille à la quatrième Foire de l'Etat de la Louisiane, comme premier prix pour les meilleurs CORSETS fabriqués aux Etats-Unis.
AVIS—Mme BOUMARD a l'honneur d'informer les dames de sa clientèle et le public qu'elle est sur le point de partir pour l'Europe; [illegible] 3 mai—1m

Chemin de fer Pontchartrain.
[illegible]
Excursion au Lac, aller et retour, le même jour—25 cents.
A partir du 1er mai 1870, les convois partiront à chaque heure, de chaque extrémité du chemin. Le premier quittera le Lac à 5 heures du matin et la ville à 5 heures du matin. Le dernier convoi partira du Lac à 8 heures du soir et de la ville à 8 heures du soir.
Le convoi qui partira du Lac à 8 heures du soir n'ira pas plus loin que l'ancien dépôt.
Un char à cheval quittera l'ancien dépôt, tous les matins à 4 heures, et le Lac une heure après le départ du convoi à vapeur.
Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.
Prix du passage jusqu'à Gentilly, 15 cents et autant pour revenir.
GEO. PANDELY, Surintendant Général. 1mai—PP

Demande.

On demande trois demoiselles — avec ou sans expérience — pour DANSER et CHANTER sur la scène au SALON ST. NICOLAS, No 159 de la rue St-Charles. 2 mai—3t

Grocerie à vendre pour cause de départ.
GROCERIES. La grocerie située à l'angle des rues Royale et [illegible], bien achalandée et pourvue de marchandises fraîches. Le loyer de la maison est très modéré. [illegible] pour cause de départ.
S'adresser sur les lieux, rue Royale, No 307. 2mai—3t

A vendre.
GROCERIES. La grocerie située au coin des rues Dumaine et Dauphine. Pour plus d'informations s'adresser sur les lieux. 1 mai—3t

SODA-WATER.
AVIS.
A PARTIR de ce jour j'opère dans le prix de mon Soda-Water, une réduction D'UNE PIASTRE par fontaine, comparativement à mes anciens prix. Ceux qui s'approvisionnent chez moi voudront bien se le rappeler.
F. J. WATERMAN, 56, 58 et 60, rue du Basin. 26 avril—6f

NOUS, SOUSSIGNÉS, Comité chargé d'examiner les pianos et les instruments de musique exposés à la Foire Agricole et Industrielle de 1870, ayant vu, parmi les prix décernés dans la classe 2 du département C et publiés, un diplôme décerné à la Compagnie de Manufacture de St Louis, pour le meilleur piano à queue fait dans les Etats du Sud, déclarons QUE NOUS N'AVONS DONNÉ AUCUN DIPLÔME DE CE GENRE.
G. COLLIGNON, Président,
VALENTIN WISS,
EDOUARD GROENEVELT, Comité pour les Pianos, &c
THOMAS CRIPPS,
A. GRAU,
1er mai—2t PP

Planteurs et Marchands de Riz,
ATTENTION:
PRIX décernés au Persévérance RICE MILL de Sieward & Kip, Paroisse St Charles, à 32 milles au-dessus de la ville, par la quatrième foire de l'Etat de la Louisiane, en 1870.
Le meilleur riz nettoyé en baril, provenant du moulin à riz public quelconque de la Louisiane, diplôme.
Prix spécial offert par Martin & Johnson pour le meilleur riz nettoyé en baril, [illegible]
Prix spécial offert par James Wood pour le meilleur riz nettoyé en baril, [illegible]
Ces prix sont tous ceux qui ont été offerts pour les moulins à riz. [illegible]
Surintendant du Département A. LAWRENCE & HERBARD, Agents des susdits moulins, au No 42 de la rue Vieille Levée. 30 avril 1m—PP

GEO. McGIBBON & CO.,
SUCCESSEURS DE E. GIQUEL,
141..........RUE DU CANAL..........141
Encoignure Bourbon.
OFFRENT maintenant leur assortiment à une GRANDE RÉDUCTION DE PRIX. Leurs prix nouveaux sont de beaucoup inférieurs à ceux qu'ils demandaient précédemment et sont en harmonie avec ceux des marchandises qu'ils attendent par les steamers "Cromwell," "De Soto" et "United States", et qui ont été achetées par un des associés de la maison, actuellement à New York, à des prix très réduits en conséquence du marasme qui règne dans les affaires. MM. GEO. McGIBBON & CO. pourront offrir à leurs clients de magnifiques occasions vers la fin de la semaine.
Leur maison n'ayant pas l'habitude de publier ses prix dans les journaux, ils invitent tout le monde à venir et à juger de visu de la qualité et du prix de leurs marchandises.
Un Grand Assortiment
D'Etoffes pour Robes,
Consistant en
GRENADINES de Soie brodées de toutes couleurs,
GRENADINES de Soie rayées et grâce,
GRENADINES rayées et quadrillées,
POPELINES de Lille de toutes couleurs,
BAREGES GRENADINES et CANEVAS,
BAREGES français brodés,
LINONS quadrillés et unis,
JAPONAIS do do
BUFF blanc et PIQUES blancs,
ORGANDIS blancs et imprimés,
MOUSSELINES imprimées de toutes qualités,
LINONS unis imprimés et blancs.
Un grand assortiment de BRODERIES [illegible] et LINGE [illegible] 30 avril [illegible]

MANUFACTURE DE PIANOS,
ST-LOUIS, MISSOURI.
M. J. E. KONITSZESKI, agent de cette maison [illegible] City Hotel. 1er mai.

On Demande,
UN SOLLICITEUR actif et habile pour la Société Howard d'Assistance Mutuelle [illegible] B. L. BROWN, Secrétaire. 1er mai—1t

AVIS.
LA Société existant sous la raison sociale ANDRÉS RICHOUX & CO. est dissoute d'un commun accord [illegible] Nouvelle-Orléans, 30 avril 1870. 1er mai—3t

SANGSUES.—SANGSUES.

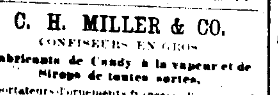

M. J. L. PELÉ, successeur de [illegible], grand dépôt de sangsues [illegible]

C. H. MILLER & CO.
CONFISEURS EN GROS
Fabricants de Candy à la vapeur et de Sirops de toutes sortes.
Importateurs d'ornements français d'essences, de fruits, de pièces d'artifice, etc.
Seuls agents des célèbres VINS ET LIQUEURS DE LA CALIFORNIE.
Nos 50 & 52 Nlle-Levée. Coin Allée de Natchez.
27 avril—1an

REMÈDE INDIEN DES MONTAGNES ROCHEUSES, DU Dr. IDAHOE,
Pour le Sang.
Guérit le Rhumatisme et la Goutte.
Voyez l'annonce. [illegible]

AGENCE D'IMPORTATION DE Travailleurs Chinois.
AYANT conclu les arrangements nécessaires avec une maison américaine des plus honorables de Hong Kong, les soussignés sont prêts à faire des contrats, avec les planteurs et autres, pour la livraison d'un nombre quelconque d'agriculteurs robustes, dociles et expérimentés venant des parties de l'intérieur de la Chine dont le climat se rapproche le plus des régions sucrières et cotonnières du Sud.
[illegible]
GFALLON & HATCH, ou au Gén JOHN G. WALKER, Au No 16 de la rue Gravier, Nlle-Orléans. 26 avril—3m

A Louer.
UNE BELLE MAISON située rue Toulouse, No. 20, entre les rues Chartres et Levée, ayant de beaux magasins [illegible] ou au marché Français, table No 5.. 1 avril 1m PP

LISEZ! LISEZ!!
Malades, Convalescents et Bien Portants!
JEAN MICHEL,
DE PÉRIGUEUX, DORDOGNE.
Vous fait savoir que pour le bien de vous tous [illegible] cresson [illegible] 13 avril—1m

UN AMATEUR.

VACCINE GRATUITE.
BUREAU DE SANTÉ, ÉTAT DE LA LOUISIANE.
Nlle-Orléans, Le, avril 1870.
LES INSPECTEURS DE SANTÉ de cette ville vaccineront, gratis, toutes les personnes qui s'adresseront aux:
Dr JULES A. MATHIEU, Premier District, à la pharmacie de Hoey, au coin des rues Poydras et Cirque, de 1 à 2 heures.
Dr F. B. ALBERS, Deuxième District, au No. 1.. de la rue St Pierre, près la place Jackson, tous les jours, à 11 heures du matin, à la pharmacie de [illegible], au coin des rues Catherine et Dumaine, le mercredi et le samedi, à 11 heures et demie du matin, à la pharmacie de [illegible] Fourcade, au coin des rues Bienville et Derbigny, le mercredi et le samedi, à midi, au No 219 de la rue Tchoupitoulas.
Dr JAMES T. JACKSON, Troisième District, au No 67 de la rue des Champs Elysées tous les jours de 10 heures à midi, à la pharmacie de J. H. Von Gohren, les lundis et les jeudis à midi, à la pharmacie de John Frey, au coin des rues Amelia et Claiborne, les mardis et les vendredis, à midi.
Dr ALFRED W. PERRY, Quatrième District, à la pharmacie de C. Fritz, au coin des rues Dryades et Terpsichore, tous les jours de 2 à 4 heures.
Dr CHARLES P. AMES, Cinquième District, à la station de police, Alger, les lundis, les mercredis, les jeudis et les samedis, de 10 à 11 heures du matin, à la station de police, Gretna, les mardis et les samedis de 10 heures à midi, au No 58 de la rue St Charles, de 4 à 7 heures du soir.
Dr HENRY SMITH, Sixième District, à la pharmacie de J. W. [illegible], No 4 de la rue des Magasins, tous les jours, de 4 à 6 heures.
C. B. WHITE, D. M. Président du Bureau de Santé, Etat de la Louisiane. 15 avril—1m

FABRIQUE DE CANDI.
Une des plus Grandes fabriques du Sud, EST EXPLOITÉE PAR
NORMAN & REISS,
121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.
ILS Y FABRIQUENT CONSTAMMENT
Du Candi en gros et en petits bâtons,
Toute espèce de Candis à la crème,
Toute espèce de candis nougat,
Candis Stat,
Candi amer (Horehound),
Candi tressé,
Candi dur,
Popping Kisses américains,
Pâte de Jujube,
Toute espèce de Chocolats,
Gommes,
Bonbons fins;
Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX ornés et simples. GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.
Ils importent toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que
Boîtes de fantaisie,
Cupidons de toutes grandeurs,
Feuilles de pâte de gomme,
Feuilles or et argent,
Toute espèce de roses,
Fleurs de tous genres,
Cornes d'abondance,
Sacs de fantaisie,
Papier dentelle, etc.
Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

BON TON CANDI.
BOITES A SURPRISES.
Toutes les boîtes sont remplies avec du Candi assorti et parfumé, et chaque boîte vous causera UNE SURPRISE.
MONTRES EN OR ET EN ARGENT,
CHAINES DE MONTRES,
ÉPINGLETTES,
POUR DAMES ET MESSIEURS.
BOUTONS DE MANCHES,
BOUTONS DOUBLES,
BOUCLES D'OREILLES,
ETC ETC ETC
Manufacturés par GEO. MILLER & SON, 610 Market st. Philadelphie.
500 DOUZAINES, venant d'arriver, et A vendre au détail à 25 cents, par NORMAN & REISS, Seuls Agents. Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée. 1oct—PP

WHISKEYS.
75 barils PIKE'S MAGNOLIA BOURBON WHISKIES.
do KELLAR
do WICKLIFFE
do TUSCALOOSA
do NELSON
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr. [illegible] Vieille Levée.

A TOUS CEUX QUI VONT AUX FAIR GROUNDS.
NE manquez pas d'examiner la magnifique [illegible] Au No. 15, rue Dauphine.

E. A. TYLER,
115 -- Rue du Canal -- 115
A EN magasin et reçoit constamment des meilleures fabriques d'Europe et d'Amérique, une variété de
MONTRES, PENDULES,
BIJOUTERIE FINE,
ARGENTERIE ET PLAQUÉ,
COUTELLERIE AMÉRICAINE ET ANGLAISE,
LUNETTES, LORGNETTES ET ARTICLES DE FANTAISIE,
qu'il offre à une grande réduction.
Il est seul agent pour la vente des célèbres MONTRES [illegible] JACOT.
[illegible]

AVIS.
UNE DAME [illegible]

PIANOS A LA FOIRE
LES personnes qui [illegible] la Foire [illegible] PIANOS A QUEUE ET PIANOS CARRÉS DE
Wm. KNABE & Co.,
[illegible]
J'ai également les célèbres PIANOS DE STEINWAY & SON, Dont la supériorité est bien connue, Les célèbres PIANOS DE HAINES BROTHERS, [illegible]
A vendre, aux prix de fabrique, par LOUIS GRUNEWALD, Seul Agent, No 129, rue du Canal. 25 avril—1m

COMMODES INODORES
Désinfection par le Charbon.
A VENDRE au bureau de la "New Orleans Sanitary and Fertilizing Co." [illegible] No 74, [illegible] COMMODES désinfectées par le Charbon. 14 février [illegible]

La célèbre nouvelle Machine à Coudre de Singer, pour les familles.
Le succès est la meilleure preuve de supériorité.
PLUS de trente un mille de ces machines ont été vendues du 1er janvier au juillet 1869. [illegible] WM. E. COOPER & CO., No 7 de la rue du Camp, Nlle Orléans. mars—1an

INSTITUTION JEFFERSON ACADEMY.
123 ....RUE CONTI.... 123
Entre les rues Dauphine et Bourgogne.
DIRIGÉE PAR G. J. LORD.
CET établissement, depuis longtemps connu du public comme une des principales institutions du Sud, est de nouveau ouvert et prêt à recevoir les étudiants, soit comme externes ou comme pensionnaires. 5 avril—2m

COLLÉGE CLASSIQUE ET COMMERCIAL, Au No 1.. de la rue du Quartier, entre Rempart et Bourgogne. [illegible] HAYDEL et C. [illegible], Directeurs. [illegible]

Mme ROBERT,
195 ....Rue du Canal........ 195
ENTRE BOURGOGNE ET REMPARTS.
DENTELLES, CHALES, FLEURS, &C., &C.
Modes et Façons de robes dans les derniers genres de Paris. 16 avril—1m

MOUSSELINE SUISSE.
REÇU récemment une facture Mousselines Suisses que nous offrons aux détaillants aux prix de manufacture.
J. G. LINGHAM & CO., 7, rue Carondelet. 15 avril—1m

AU VIEUX PECHEUR.
132 ......Passage de la Bourse...... 132

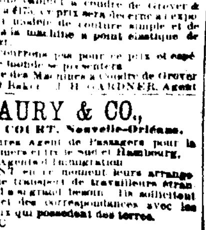

Manufacture d'articles de pêche, Seines, en chanvre et en coton, Eperviers, Carlets, Trémails, Nasses, Lignes, Hameçons, &c.
AUG. THÉZE.

Aux acheteurs de la Machine à Coudre de Grover & Baker.
NOUS avons offert comme prix spécial à la 4me grande Foire de l'Etat de la Louisiane, qui aura lieu à la Nouvelle-Orléans, à partir du 23 avril 1870, une machine à coudre de Grover & Baker, évaluée à $75, [illegible]
La Compagnie des Machines à Coudre de Grover & Baker. J. H. GARDNER, Agent.

MAURY & CO.,
GALLIER COURT, Nouvelle-Orléans.
Agents de Navires, Agent de Passagers pour la ligne de steamers entre le Sud et Hambourg, et Agents d'Immigration.
COMPLÈTENT en ce moment leurs arrangements pour le transport de travailleurs étrangers dont le Sud a si grand besoin. Ils sollicitent des entrées et des correspondances avec les planteurs et ceux qui possèdent des terres. 4 sept—1an VC

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 3 MAI—CLASSE 10.
[illegible]
Les tirages [illegible] sont publiés dans tous les journaux [illegible] HOWARD, SIMMONS & Co., [illegible]
Rue St-Charles, encoignure Commun. En témoignage [illegible] nous apposons notre signature, Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 3 mai 1870.
N. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.
Méfiez-vous des fausses Loteries.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE — DE LA — LOUISIANE.
BUREAUX, No. 120 de la rue Commune.
CAPITAL [illegible] GARANTIE [illegible] $600,000.
CETTE COMPAGNIE assure contre les risques d'incendie [illegible] pertes à la Nlle Orléans, à New York, à Londres, au Havre, à Paris ou à Brême [illegible]
[illegible] CARRIÈRE, Vice Président. J. P. ROUX, Secrétaire.

Champagne CARTE BLANCHE.
BOUCHÉ FILS & Cie.
VREDENBURGH & Cie., AGENTS.
Rue Perdido No 26, près Baronne. 24 avril [illegible]

Couturières en Robes.
ON demande BONNES COUTURIÈRES [illegible] F. TUJAGUE, [illegible] 30 avril.

MITES! MITES!
"Mites! Mites! [illegible]"
CÈDRE CAMPHRE
Le meilleur préservatif contre les insectes [illegible]
Fredrickson et Harte, DROGUISTES, 139 rue du Canal—Bâtisse Touro.

PERDU. [illegible] F. A. WEYSHAM [illegible]

Société d'Economie et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.
[illegible]

500 [illegible] 500 500
LAVOIRS! LAVOIRS! LAVOIRS!
[illegible]

AVIS.
[illegible] T. BAILLY BLANCHARD, Jr. [illegible]

300 caisses VINAIGRE BLANC [illegible]

GRANDS SACRIFICES EN Marchandises Sèches.
Pour cause de dissolution de Société CHEZ
F. G. BARRIÈRE & CO,
No 130 rue du Canal.
A PARTIR du [illegible]

Banque d'Epargnes de la Nouvelle-Orléans,
Incorporée le 13 mars 1855.
Au No 157 de la rue du Canal.
OFFICIERS [illegible]

BERNARD & MANNION, Au No 20 de la rue Carondelet.
FAIT savoir aux voyageurs qu'il [illegible] lettres de crédit sur MM. N. M. ROTHSCHILD & SONS, à Londres, MM. DE ROTHSCHILD FRÈRES, à Paris, MM. M. A. DE ROTHSCHILD & SONS, à Francfort, S. M. DE ROTHSCHILD, à Vienne [illegible]

Pianos,

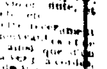

Pianos, ET Instruments de Musique.
CHARPAUX & LOUBERE,
46 RUE ROYALE 46.
IMPORTATEURS de Pianos des plus célèbres manufactures de France et des Etats-Unis, tels que: FAIVRE, ELMINI, BORD, [illegible] PLEYEL, ERARD, [illegible] HAZELTON, [illegible]

J. E. BAILEY, Rue du Camp [illegible]
VINAIGRE.
ACHAT de cidre, [illegible]